



ÉGLISE CATHOLIQUE  
EN CHARENTE  
Diocèse d'Angoulême

---

La maison diocésaine est fermée au public

---

## **Suite aux nouvelles mesures de confinement, à partir de ce vendredi 30 octobre, la maison diocésaine d'Angoulême est fermée au public.**

La Maison diocésaine est fermée au public mais un téléphonique est prévu de 9h à midi et de 14 h à 17 h.

---

©2024 - Diocèse d'Angoulême - 27/07/2024 -  
<https://charente.catholique.fr/maison-diocesaine/actualites/leglise-ferme-la-maison-diocesaine/>